

Comité d'orientation

25 février 2025

« Attaquer le droit et la police de l'environnement nuit gravement à la santé ! »

Depuis cinq ans, les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB) œuvrent, chacun selon ses attributions, aux différentes missions confiées à l'OFB depuis sa création en 2019. Ces agents permettent, sur l'ensemble des milieux terrestres, aquatiques et marins, de l'hexagone et des outre-mer, de préserver, gérer, surveiller, restaurer la biodiversité terrestre et marine. Ils veillent également à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre les changements climatiques. Ils contribuent à l'exercice des missions de police administrative et de police judiciaire relatives au respect de la réglementation encadrant la ressource en eau, les espaces naturels, les espèces animales et végétales, la chasse et la pêche ; ainsi qu'aux missions de police sanitaire en lien avec la faune sauvage.

Les agents de l'OFB font progresser la connaissance sur les espèces, les milieux, leurs fonctionnalités et leurs usages, sur les services écosystémiques et sur les liens entre les changements climatiques et la biodiversité. Ils forment et sensibilisent à la connaissance des milieux naturels et de leurs rôles. Ils transfèrent leur expertise scientifique et technique sur l'identification, la restauration et la surveillance des écosystèmes et accompagnent la mobilisation citoyenne. Ils apportent leur appui et expertise à la stratégie nationale pour la biodiversité. Les agents de l'OFB contribuent à la structuration des métiers de la biodiversité et des services écologiques.

En qualité d'Inspecteurs de l'Environnement, les agents de l'OFB contribuent à exercer la police de l'environnement et la police sanitaire. Ils collectent des données environnementales, font le suivi écologique des territoires, sensibilisent les usagers, relèvent des infractions et contribuent à la lutte contre la biopiraterie. Ils sont chargés pour le compte de l'État de l'organisation de l'examen du permis de chasser ainsi que de sa délivrance.

Depuis plusieurs mois et récemment encore, des agents de l'OFB, chargés par exemple de faire respecter les règles en matière d'usage des pesticides, subissent la colère d'une partie du monde agricole qui estime que les contrôles sont pressants et intimidants même si le nombre de contrôles des installations agricoles est très faible (0,75% contrôlées par an soit un contrôle en moyenne par siècle). Ces dernières semaines, sur fond d'élections aux chambres d'agriculture, certains syndicats agricoles en ont fait un sujet de mobilisation. Des locaux saccagés aux menaces et insultes contre ses agents, l'OFB est aujourd'hui pris pour cible.

Il est inadmissible que ces femmes et ces hommes, en qualité d'agents d'un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité, soient la cible de menaces et d'agressions. Face à cette situation les agents de l'OFB expriment un sentiment d'abandon des pouvoirs publics voire de

remise en cause de leurs actions par certains responsables politiques.

La sauvegarde de notre environnement est pourtant essentielle !

Essentielle aussi bien pour les professionnels qu'à tout un chacun en particulier pour notre santé commune, aussi bien environnementale qu'humaine et garant de l'avenir des générations actuelles et futures.

Le Comité d'orientation - composé de personnes extérieures à l'OFB - dont le rôle est d'éclairer l'action de l'établissement par une réflexion prospective, prenant en compte les attentes de la société et leurs évolutions - apporte son plein soutien à l'ensemble des agents de l'OFB qui exercent leur métier dans le respect de leurs missions.

Ainsi, le Comité d'orientation de l'OFB appelle à un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes, sans préalable, dans le cadre des lois existantes relatives aux missions de l'OFB, sous l'égide des ministères concernés. Nous rappelons que les élus de la République ont la responsabilité de faciliter ce dialogue. Nous demandons donc que ces conflits ne soient pas instrumentalisés à des fins politiques. Notre pays, et particulièrement nos régions rurales, ont besoin de sérénité, de mesures constructives pour faire face aux défis sociaux, économiques et écologiques, dans le contexte actuel de fragilité de l'esprit démocratique, de changements climatiques et d'érosion de la biodiversité.

Signataires parmi les membres du Comité d'orientation :

Président : Jérôme Bignon

Collège Mer

Ludovic Frère-Escoffier, Benoît Guérin, Hélène Syndique, Romain Troublé

Collège outre-mer

Anne Caillaud, Bernard Cressens, Pascale Joannot, Claude Marodon, Claude Suzanon,
Gaëlle Vandersarren

Collège territoires

Eric Brua, Estelle Cournez, Romain Debray, Catherine Grémillet, Armelle Huruguen, Emmanuel Hiest,
Anne-Sophie Leclere, Alban de Loisy, Jean-Pierre Thibault

Collège humanités

Marine Yzquierdo, Sandrine Deroo, François Letourneux, Geneviève Magnon, Sébastien Treyer,
Anne Vourc'h

Citoyens

Pauline Bouillard, Mathias Boussebart, Henri Fauroux, Sylvain Lallier, Justine Langrene, Charlotte Meier,
Nicolas Quenson, Benjamin Théval, Justine Yannou